



du Projet de Parc naturel régional des **Pyrénées Catalanes**

Cerdagne, Capcir, Haut-Conflent



Les Angles, Angoustrine/Villeneuve-des-Escaldes, Ayguatèbia/Talau, Bolquère, Bourg-Madame, La Cabanasse, Canaveilles, Caudies-de-Conflent, Conat, Dorres, Egat, Enveitg, Err, Escaro, Estavar, Eyne, Fontpédrouse, Fontrabiouse, Font-Romeu/Odeillo/Via, Formiguères, Fuilla, Jujols, Latour-de-Carol, La Llagonne, Llo, Mantet, Matemale, Mont-Louis, Mosses, Nahuja, Nohèdes, Nyer, Olette, Oreilla, Osséja, Palau-de-Cerdagne, Planes, Porta, Porté-Puymorens, Puyvalador, Py, Railleu, Real, Sahorre, Saillagouse, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sainte-Léocadie, Sansa, Sauto, Serdinya, Souanyas, Targasonne, Thuès-entre-Valls, Ur, Urbanya, Valcebollère, Villefranche-de-Conflent

EDITORIAL

Le 6 octobre 1999, le Comité de Pilotage du projet de Parc naturel régional a pris une décision symbolique et arrêté les grandes lignes qui doivent nous conduire à la labélisation du Parc.

La décision symbolique est le nouveau nom du projet : "Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes", qui traduit une forte réalité géographique et culturelle.

Les grandes lignes sont la synthèse de deux ans d'analyses, d'études, de diagnostics.

Cette phase incontournable était obligatoirement longue. Elle a permis un travail sérieux, minutieux, détaillé, réalisé en étroite concertation avec les acteurs locaux concernés. Les commissions de travail thématiques, ouvertes à tous, ont réuni les élus, les professionnels, les associations, les techniciens, les simples citoyens...

Le Comité de Pilotage, du 6 octobre, a, grâce au travail des commissions, validé les premières grandes orientations et les premiers objectifs opérationnels du futur Parc naturel régional : il a ainsi ouvert la voie à la rédaction de la Charte, dernière étape de la création du Parc.

Cette Charte, s'appuyant sur une connaissance fine des forces et des potentialités du territoire, proposera une stratégie pour 10 ans.

Cette stratégie, au-delà des considérations environnementales, économiques et naturalistes, devra être le fruit d'une volonté clairement exprimée de travailler ensemble pour un territoire magnifique.

Chacune et chacun des habitants de Cerdagne, du Capcir et du Haut-Conflent est concerné par ce projet. Tous sont invités à exprimer leurs interrogations, leurs critiques, leurs propositions, soit par l'intermédiaire des élus locaux et des élus professionnels, soit directement auprès de l'équipe du projet de Parc naturel régional, qui est à la disposition de chacun.

El 6 d'octubre passat el Comitè de Pilotatge del projecte de Parc natural regional va prendre una decisió simbòlica i va establir les grans línies que han de conduir-nos a la cataloguïtzació del Parc.

Aquesta decisió simbòlica és el nou nom del projecte : "Parc Natural Regional del Pirineu Català", que tradueix una realitat geogràfica i cultural forta.

Les grans línies són la síntesi de dos anys d'anàlisis, estudis i diagnòstics.

És una fase imprescindible i forçosament llarga. Va permetre un treball seriós, minuciós i detallat, realitzat en estreta col·laboració amb els actors locals concernits. Les comissions temàtiques de treball, obertes a tothom, van reunir els càrrecs electes, els professionals, les associacions, els tècnics, i els mateixos ciutadans.

El Comitè de Pilotatge del 6 d'octubre, gràcies al treball, va donar el vist-i-plau a les primeres grans orientacions i als primers objectius operacionals del futur Parc natural regional; així va obrir la porta a la redacció de la Carta, última etapa de la creació del Parc. Aquesta Carta, recolzant-se en un coneixement precís de les forces i de les potencialitats del territori, proposarà una estratègia per 10 anys.

Aquesta estratègia, més enllà de consideracions ambientals, econòmiques i naturalistes, haurà de ser el fruit d'una voluntat clarament expressada de treballar junts per un magnífic territori.

Aquest projecte concerneix totes i tots els habitants de la Cerdanya, del Capcir i de l'Alt Conflent. S'invita a tots a expressar les seves qüestions, crítiques i proposicions, ja sigui mitjançant els càrrecs electes locals i els càrrecs electes professionals, o bé directament a l'equip del projecte de Parc natural regional que és a la disposició de tothom.

**A tots, bon any y felix entrada en el nou mil·leni !
De l'equip del projecte de Parc Natural Regional del Pirineu Català.**



AGRICULTURE, FORET, PATRIMOINE NATUREL

Forêt de la Matte

A titre expérimental, une opération est actuellement menée sur quelques hectares de la forêt de la Matte. Son objectif est de permettre une meilleure prise en compte des enjeux patrimoniaux, paysagers, touristiques, faunistiques, etc. dans les pratiques de gestion forestière. Concrètement, plusieurs diagnostics thématiques (flore, faune, paysage, utilisation agricole et forestière...) ont été menés au préalable et ont permis la définition de préconisations de gestion en fonction des enjeux en présence. Des travaux en forêt seront réalisés suivant ces orientations courant 2000. Une évaluation de l'impact de ces interventions sur le patrimoine sera conduite en dernier lieu. Les diagnostics ont conduit à la découverte d'une espèce nouvelle pour les Pyrénées, une espèce nouvelle pour la France et une espèce nouvelle pour la science.

Partenaires :

ONF, CRPE, Syndicat des Propriétaires Forestiers, SERFOB, Commune de Matemale, Commune des Angles, Eleveurs, Propriétaires forestiers, Association Bois Energie 66, Leader II Terres Romanes, AME...

Vers une gestion intégrée de l'eau et des rivières

A la demande de porteurs de projet du territoire et suivant les recommandations de l'Agence de l'eau, le projet de Parc engage, pour une durée de deux ans, un travail d'envergure sur l'eau et les rivières. Il consistera à identifier, par grands tronçons de rivières, les enjeux en présence et à proposer des objectifs et des mesures de gestion. Ces préconisations, sous

forme d'un guide pratique, serviront de "cadre" pour aider à la définition des futures interventions sur les rivières.

Les diagnostics relatifs à l'utilisation agricole de l'eau et aux questions d'assainissement et d'épuration ont d'ores et déjà été réalisés.

Partenaires :

Agence de l'Eau, DIREN, Chartes Intercommunales,

CRPE, ONF, CSP, Fédération de Pêche, ASA, RN, Leader II Terres Romanes, AME...

Prendre en compte les enjeux patrimoniaux dans la gestion forestière

Afin de faciliter la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans la définition des interventions de gestion ou d'exploitation sur les 60 000 ha de forêt du territoire, le projet de Parc travaille à l'élaboration d'un manuel simple de gestion à l'usage des propriétaires et exploitants forestiers. Ce guide permettra d'identifier sur le terrain les milieux remarquables liés à la forêt et proposera des interventions sylvicoles adéquates pour une meilleure prise en compte de ce patrimoine.



Village de Py

Partenaires :

ONF, CRPE, DDAF, GOR, Association Charles Flahaut, OPIE-LR, ONC, Leader II Terres Romanes, Région, AME...

Mieux connaître le patrimoine naturel des Pyrénées catalanes

Un inventaire cartographié des espèces (faune et flore) et des habitats remarquables du territoire a été réalisé en 1998. Plus d'un millier d'espèces (insectes, oiseaux, mammifères, poissons, fleurs...) a ainsi été recensé.

En s'appuyant sur cet état des lieux, le projet de Parc et les spécialistes naturalistes proposeront une liste d'espèces pour lesquelles le futur Parc devra s'engager. Ces préconisations en terme de gestion seront bien entendu confrontées aux impératifs des différents secteurs d'activités, notamment économiques.

Partenaires :

GOR, Association Charles Flahaut, BEFENE, ONF, CRPE, OPIE-LR, Conservatoire Botanique de Porquerolles, ONC, Fédération Départementale de Chasse, Leader II Terres Romanes, AME...

Les dépôts sauvages qui nuisent au paysage

En complément de l'étude paysagère menée en 1998, un travail a été réalisé en 1999 pour mieux cerner le problème des "dépôts sauvages" sur le territoire. Ce diagnostic a permis la réalisation d'un état des lieux, notamment pour l'identification des acteurs impliqués autour de cette préoccupation, et la proposition d'objectifs de sensibilisation et de soutien technique par le futur Parc.

Partenaires :

DDASS, SYDETOM 66, Elus des Communes, DIREN, ADEME, AME...

Un Plan de Référence pour le futur Parc

Au fur et à mesure de la réalisation des diagnostics thématiques du territoire et de la définition des objectifs du futur Parc, en concertation avec les élus et les acteurs locaux, le projet de Parc travaille à l'élaboration du Plan de Référence du territoire. Élément primordial de la Charte, ce document cartographique présente les grandes zones du territoire selon leur

nature et leur vocation dominante. Pour chacune des zones, une notice d'accompagnement reprend les orientations de gestion choisies, les mesures proposées et les partenaires associés.

Partenaires :

Agence Urbaine, DIREN, ABF, l'ensemble des Commissions du projet de Parc, AME...

PATRIMOINE CULTUREL

Protéger et valoriser le patrimoine protohistorique des Roches Gravées

Les Roches Gravées sont un patrimoine riche et original, dispersé sur l'ensemble du territoire du projet de Parc et que les acteurs locaux projettent de mieux faire connaître aux habitants et aux visiteurs. Randonnées, expositions, conférences peuvent être des occasions d'attirer l'attention sur ce patrimoine. Mais il est fragile... Comment le protéger? Comment accueillir et informer tout en évitant une fréquentation excessive de ces sites qui ne peuvent être surveillés? Quelles préconisations retenir pour la Charte du Parc? Autant de questions auxquelles devront répondre l'étude (1999-2000) confiée à Pierre Campmajo, spécialiste cerdan des Roches Gravées, et la réflexion engagée avec des spécialistes éminents tels que Jean Clottes, Jean Abélanet et Jean Guilaine, par le projet de PNR.

Partenaires :

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne, SIVPC, AME.

Protéger et valoriser le patrimoine pastoral

Le patrimoine pastoral bâti est aussi l'une des grandes richesses du Haut-Conflent, de la Cerdagne et du Capcir. Cabanes, enclos, bergeries d'altitude, couloirs à traire... témoignent d'une activité pastorale qui depuis plus de six millénaires a marqué de son empreinte tant le paysage "naturel" que le bâti des villages. Là encore, l'étude confiée à Christine Rendu, pour 1999-2000, et la réflexion engagée auprès



mené avec les élus et les acteurs du territoire

de spécialistes tels que Oriol Mercadal, Pierre Campmajo, Bernard Davasse et Jean Besset par le projet de PNR devront permettre de définir quels moyens peuvent mettre en œuvre les acteurs du territoire pour protéger ce patrimoine et le faire connaître.

Partenaires :

Association de Sauvegarde du Patrimoine Pastoral de Cerdagne-Capcir, AME.

Sensibiliser au "Patrimoine de Pays"

A l'initiative du projet de Parc et dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays organisées par Maisons Paysannes de France en 98, puis dans le cadre des Patrimodiades du programme d'initiatives communautaires LEADER II en 99, de nombreux visiteurs ont été invités à goûter le charme du paysage rural, façonné au cours des siècles par les tailleurs, maçons, ardoisiers et charpentiers à partir du granit, du schiste et des matériaux de pays. A travers cabanes de bergers, canaux d'irrigation, ponceaux, murettes, cortals, rues et maisons de village, et à l'occasion de démonstrations d'artisans locaux, chacun put découvrir la richesse des savoir-faire ancestraux et se familiariser avec les techniques de rénovation de mur en pierre sèche ou de toit en lloses. Les conteurs de Sahorre étaient de la partie, émaillant les visites de mots et d'histoires de gens du pays.

Partenaires :

Association pour le Développement du Canton d'Olette, Syndicat Intercommunal pour la Valorisation du Patrimoine Cerdan et Musée de Cerdagne, Association Evol la Médiévale, Pôle d'Economie du Patrimoine, Association Rempart, AME.

Connaître et évaluer le patrimoine rural

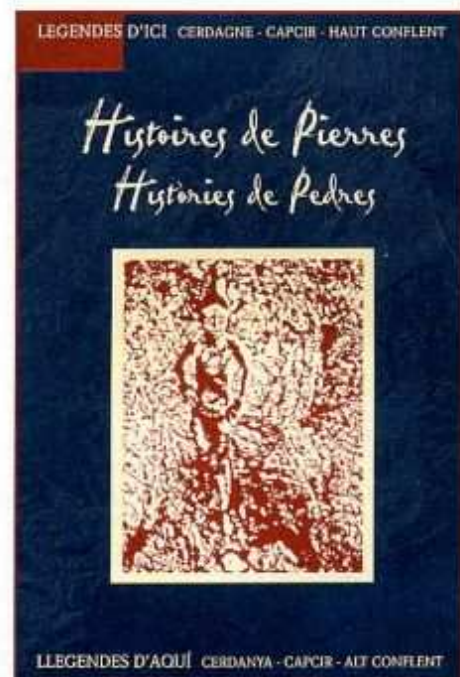
Le recensement et l'évaluation du patrimoine rural sur des zones-tests du territoire et l'approche globale du patrimoine architectural font actuellement l'objet d'un partenariat avec le Service de l'Inventaire à la DRAC et ont été confiés à l'architecte Lazare Pasquet. Cette action expérimentale (1999-2000) est accompagnée par un comité technique de spécialistes et de partenaires locaux. Elle permet d'associer la démarche du Service de l'Inventaire au travail d'évaluation des enjeux de conservation et de valorisation du patrimoine bâti rural effectué par le projet de PNR pour l'élaboration de la Charte. Dans les premières zones-tests retenues (les communes d'Eyne et de Nohèdes), une attention particulière est portée sur le patrimoine hydraulique et le patrimoine pastoral, deux orientations thématiques représentatives de l'ensemble du territoire. En 2000, la démarche pourrait être étendue à d'autres thèmes et dans d'autres communes.

Partenaires :

Service de l'Inventaire à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées Orientales, Chambre d'Agriculture, Association Départementale des Associations Syndicales d'Irrigation Autorisées, Chartes Intercommunales des Cantons de Saillagouse, Mont-Louis et Olette, Syndicat Intercommunal pour la Valorisation du Patrimoine Cerdan et Musée de Cerdagne, Commune et Réserve Naturelle d'Eyne, Commune et Réserve Naturelle de Nohèdes, AME.

Sauvegarder et valoriser la mémoire orale

Depuis 1996 l'Association pour le Développement Economique du Canton d'Olette et le projet de PNR associent leurs efforts pour conduire et



mettre en valeur le travail de collecte et de restitution de la mémoire orale entrepris par un groupe de collecteurs et de conteurs dans les Hauts Cantons. Formation méthodologique aux techniques de collecte et à l'art du conte, cours de langue catalane, et aussi balades contées, veillées, spectacles, accompagnement des voyageurs du territoire... autant d'activités diverses qui permettent à tous de se rencontrer et d'échanger les meilleurs souvenirs, petits potins, histoires et recettes en tout genre qui font la richesse d'une parole authentique et vivante.

En 1998, la publication d'un recueil de légendes inspirées par le monde minéral, *Histoires de Pierres*, a permis de révéler "la magie des terroirs, l'esprit des lieux et des paysages" et l'importance d'une mémoire orale riche d'enseignements et de poésie. En 1999 et 2000, c'est dans le monde de l'animal que sont puisés les savoirs et savoir-dire qui nourrissent le travail des conteurs et enchantent leurs spectateurs. En 2001, la publication d'un nouveau recueil viendra récompenser les efforts de tous pour que la mémoire du pays vive et se transmette.

Partenaires :

ADECO, Association des Conteurs de Sahorre, Association de Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO), le Collectif des Conteurs et Collecteurs Locaux, Réseau Leader Terres Romanes, CPIE.

L'ECOLE DU PARC

De quoi s'agit-il ?

Ce n'est ni une classe, ni une école particulière. C'est une idée, un concept, un programme d'actions, qui visent à valoriser les nombreuses initiatives locales en éducation à l'environnement. L'Ecole du Parc recherche avant tout à accroître la qualité des prestations d'éducation à l'environnement, à fédérer les enseignants et les animateurs et à aider les écoles dans l'éla-

laboration de leurs projets pédagogiques. Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour atteindre ces objectifs :

La formation des enseignants et des animateurs

Des sessions de formation et des stages sur la pédagogie de projet et sur le patrimoine naturel et culturel ont été mis en place dès la fin 98. Une vingtaine d'instituteurs et une trentaine d'animateurs représentant environ vingt organismes locaux, pratiquant l'éducation à l'environnement, participent à ces cycles.

La mise en réseau des écoles

Afin de rapprocher les écoles et de faciliter les échanges, L'Ecole du Parc crée un site Internet et met à la disposition des instituteurs quinze unités informatiques (ordinateurs, scanners, imprimantes, logiciels). Ce matériel est prêté selon un calendrier établi en début d'année par l'Instituteur Animateur en Informatique de l'Inspection de l'Education Nationale et pour la mise en œuvre de projets d'éducation à l'environnement le justifiant.

Un annuaire du monde de l'éducation à l'environnement

Rassembler en un seul document, d'un usage pratique, tous les professionnels du monde de l'éducation à l'environnement, est l'objectif de cet annuaire. Vous y trouverez aussi bien les coordonnées et les domaines de compétences des animateurs, que ceux des personnes ressources ou des experts en tel ou tel domaine, présents sur le territoire du projet de Parc. A paraître au premier trimestre 2000.

L'aide aux projets des écoles

L'Ecole du Parc apporte une aide aux instituteurs pour l'élaboration des projets d'école en éducation à l'environnement. Elle peut se décliner sous forme de conseil, de mise en relation avec des animateurs ou des experts, d'accompagnement dans la réalisation du dossier ou du programme. Une aide financière peut être accordée en fonction de la qualité du projet. Des critères ont été établis par l'Inspecteur de l'Education Nationale. Une quinzaine de projets ont été aidés en 98/99.

Des animations et des outils pédagogiques nouveaux

Pour l'année scolaire 1999-2000, deux programmes pédagogiques nouveaux sont proposés.

Le premier propose, à l'occasion de la commémoration de la naissance de Ludovic Massé, écrivain né à Evol, de découvrir ce qu'étaient la vie des enfants, les paysages et les vieux métiers, dans les villages des hauts cantons, au début du siècle.

Le second permet la découverte du milieu montagnard à travers le Gypaète barbu, rapace en voie de disparition dans le massif pyrénéen, et dont quelques individus survolent encore de temps à autre, les sommets et les hautes vallées du territoire du projet de Parc naturel régional.

Partenaires de l'Ecole du Parc :

L'Inspection d'Académie des Pyrénées-Orientales, L'Inspection de l'Education Nationale (circonscription de Prades), le Centre Permanent d'Information et d'Education du Conflent, l'Association Les Enfants de la Planète, la Réserve Naturelle d'Eyne, le Centre Départemental de Documentation Pédagogique, le Centre Régional des Lettres, les Instituteurs du territoire, EDEN 66, le GRAINE l'AME...

DEVELOPPEMENT LOCAL

Découvrir les Pyrénées Catalanes à partir du Train Jaune



C'est l'invitation faite à travers la brochure éditée deux années de suite et indiquant, à partir de toutes les gares du Train Jaune, les principales caractéristiques ou un bref historique des sites et villages traversés.

Distribuée dans les principales gares des Pyrénées Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, à Nîmes, en Catalogne, et dans les lieux d'hébergement et d'accueil du public de tout le département, cette brochure a suscité un vif intérêt.

Elle sera rééditée avant la prochaine saison d'été, et complétée par des informations pratiques telles que les horaires du train, les horaires et tarifs des lieux de visite, les principales manifestations..., ce en français et en catalan.

Partenaires :

SNCF, Association Réseau Culturel.

Com una eruga..., "El tren groc" met en musique le petit train

Le projet de Parc et l'Association "Canço catalana" ont édité un single de la chanson "El tren groc" du chanteur catalan Albert Bueno. Cette mélodie au rythme simple et entraînant est particulièrement destinée aux enfants. Mais rien n'empêche les adultes de s'en ravir... catacric, catacroc!



Energies renouvelables

A la suite d'un état des lieux réalisé sur le territoire LEADER Terres Romanes, des préconisations en matière d'utilisation d'énergies renouvelables ont été formulées. Afin de mettre en pratique ces conclusions et de dynamiser ce secteur économique, une mission commune entre le projet de Parc et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan est mis en place pour 2000. Des actions de sensibilisation sur le thème des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie seront engagées, suivies de quelques réalisations exemplaires.

Partenaires :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan, GAL Terres Romanes, TECSOL, SOLARTE, Four Solaire Développement, SOLUTECH, Association "Plus fort que 10 000 soleils", SCP Architecture, Plan Bois Energie 66, AME.



DES ELUS DU TERRITOIRE EN CORSE POUR LES JOURNEES NATIONALES DES PARCS NATURELS REGIONAUX

(22 - 25 SEPTEMBRE 1999)

La délégation catalane à Corte comptait trois élus du territoire : Georges Armengol, Maire et Conseiller Général du canton de Saillagouse, Jean Galindo, Conseiller Général du canton d'Olette et Serge Rannou, Adjoint au Maire de Saillagouse. Leur participation assidue aux différents ateliers et aux séances plénières fut l'occasion d'échanges d'expériences et de savoir-faire illustrant très concrètement ce que peut apporter un PNR en matière d'aide à la gestion de l'environnement et au développement économique. Les élus se sont montrés particulièrement intéressés par les domaines tels que la valorisation touristique du territoire respectueuse de la qualité de vie des habitants et de la protection de leur environnement, la promotion des produits du terroir, la redynamisation des zones rurales, la mise en œuvre de mesures de protection de la nature en concertation avec les élus, les agriculteurs et les chasseurs. Enfin, leur enchantement fut total lorsqu'ils visitèrent la Réserve Naturelle de Scandola, fleuron du Parc naturel régional de Corse, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou les gorges de la Speunca en randonnée pédestre à travers la châtaigneraie après une réception très amicale à Evisa. De ce voyage en Corse, tous ont rapporté de beaux souvenirs et le désir de recevoir à leur tour dans leurs Pyrénées Catalanes les élus et les équipes des autres Parcs.

DES REPONSES A VOS QUESTIONS

• Un Parc naturel régional (PNR) qu'est ce que c'est ?

Qu'est ce que cela va nous apporter ?

Un PNR est un projet de développement qui repose sur la valorisation et la protection du patrimoine local. On comprend par ce terme le patrimoine naturel, culturel, les savoir-faire, les paysages, les traditions, etc., produits ou conservés, au fil de l'histoire par les habitants.

Les PNR sont aujourd'hui de vastes terrains où s'expérimentent de nouvelles formes de développement et de citoyenneté respectueuses de la qualité de vie des habitants.

Un PNR apporte une reconnaissance du territoire au niveau national et international. Il contribue grandement au développement économique de zones géographiques ou de secteurs économiques souvent oubliés. Il permet de mieux accompagner et d'accroître les efforts entrepris par les acteurs locaux. Il constitue une sorte de caisse de résonance. C'est aussi une meilleure information et une sensibilisation permanente des habitants et du public.

• Y aura-t-il de nouvelles interdictions suite à la création du Parc ?

Un PNR n'entraîne pas l'application de nouvelles procédures réglementaires. Les orientations de développement sont définies à l'unanimité, en concertation avec les acteurs locaux, et consignées dans un document appelé la Charte du Parc. Sans la volonté unanime des acteurs locaux et des élus, un PNR ne peut créer de nouvelles contraintes.

• Quel sera l'engagement des Communes au moment de la création du Parc ?

Un PNR est géré à travers un Syndicat Mixte de gestion, regroupant, au moins, toutes les Communes, le Département et la Région. En adhérant au Syndicat Mixte de gestion, les Communes s'engagent à respecter les orientations de la Charte qu'elles ont signée. Cet engagement est limité à la durée de validité de la Charte qui est de 10 ans. Passé ce délai, la Charte fait l'objet d'une révision et les Communes renouvellent ou ne renouvellent pas leur adhésion. Dans les Parcs existant en France la contribution financière des Communes se situe entre 7 et 15 francs par habitants et par an. Cette contribution est définie par la Charte du Syndicat Mixte. Ce sont les élus du Syndicat Mixte qui décident.

OU EN EST-ON DE LA PROCEDURE ? QU'EST CE QU'IL RESTE A FAIRE ?

- Décembre 1996 : Lancement officiel du projet.
 - 1997 : Avis motivé du Préfet. Lancement des études-diagnostics. Constitution des Commissions de travail.
 - 1998-1999 : La phase "état des lieux/études-diagnostics" est terminée pour la plupart des thèmes.
 - 2000-2001 : On entre maintenant dans la phase de définition du projet de développement du territoire en s'appuyant sur les conclusions issues de la première phase.
- La rédaction des documents officiels du futur PNR va être entreprise avec les élus et les responsables socioprofessionnels. Ils sont réunis dans ce que l'on appelle la Charte du Parc.

L'AME remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de cette lettre, et en particulier Ludovic Thivolle, Professeur de Catalan au Collège de Bourg-Madame, pour la traduction de l'éditorial. Crédits photos : C. Corbier AME.

Pour tout renseignement adressez-vous à l'équipe du Projet de Parc naturel régional
1, rue Dagobert 66210 Mont-Louis - Tél : 04 68 04 15 15 - Fax : 04 68 04 18 38
E-mail : ame.pyrenees@SMI-telecom.fr - Internet : <http://www.ame-lr.org>